



MENTION

HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

PARCOURS

RELATIONS INTERNATIONALES ET CONFLITS EN EUROPE ET DANS LE MONDE ATLANTIQUE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

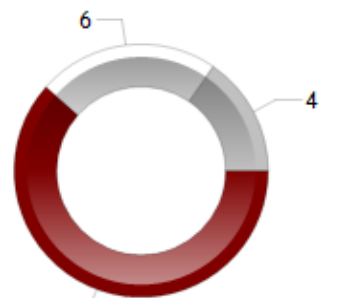
Nombre de réponse(s) : 26



Taux d'insertion
à 18 mois : 81%
à 30 mois : 73%

Situation professionnelle au 1er décembre 2020, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 26



En emploi
 En recherche d'emploi
 Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Archiviste dans des collectivités territoriales
- Chargé de projets patrimoniaux
- Enseignant en histoire-géographie
- Chargé de valorisation du patrimoine
- Auxiliaire des bibliothèques et agent de surveillance de salle en musée
- Doctorant en histoire

— SATISFACTION —

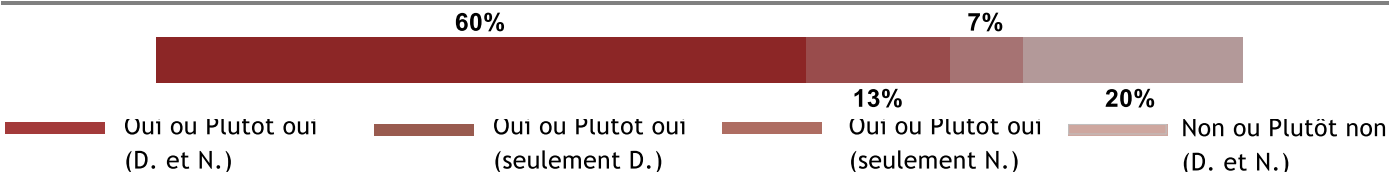
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 15



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 15



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 15

- Concours de la fonction publique 33 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 13 %
- Relations personnelles ou professionnelles 27 %
- Agences d'intérim 7 %
- Candidature spontanée 20 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 21



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 14



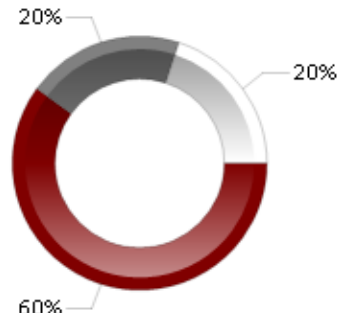
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

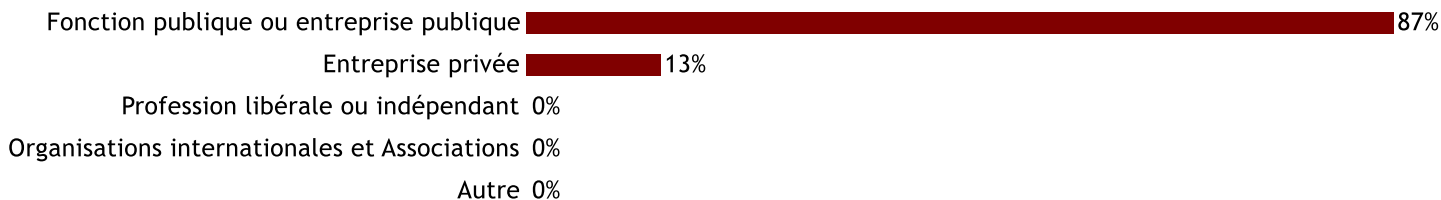
Nombre de réponse(s) : 15



Cadre Technicien Employé

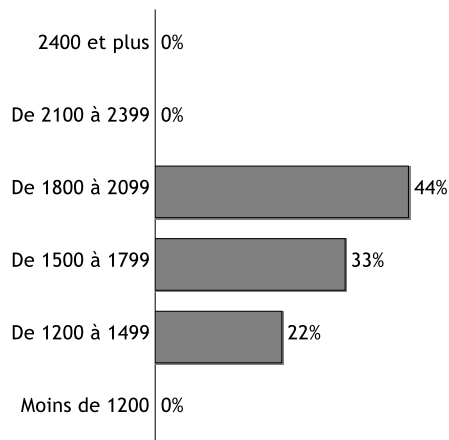
Employeur

Nombre de réponse(s) : 15



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



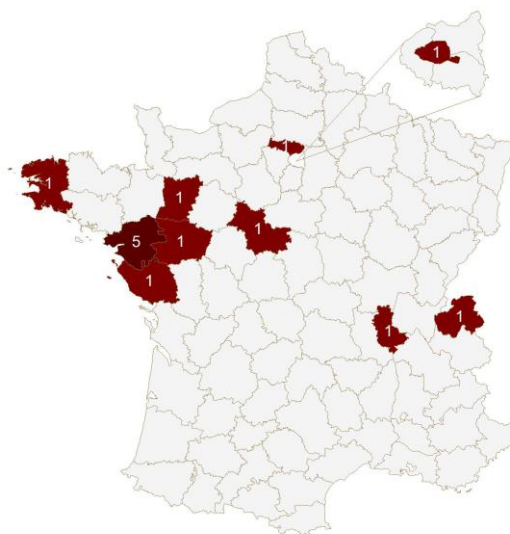
Salaire médian : 1716 euros

Salaire moyen : 1702 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 15



Emplois à l'étranger: 1